



UNIVERSITÉ  
PARIS-EST CRÉTEIL  
VAL DE MARNE

## UFR de Médecine

Diplôme d'Etudes Spécialisées

Santé publique et Médecine sociale

2011-2012

## PLAQUETTE DE PRESENTATION

**Coordonnateur** : Professeur Sylvie BASTUJI-GARIN

Pôle Recherche Clinique et Santé Publique

CHU Albert Chenevier -Henri Mondor

51 avenue du Maréchal de Lattre-de-Tassigny

94010 Créteil Cedex

E-mail : [sylvie.bastuji-garin@hmn.aphp.fr](mailto:sylvie.bastuji-garin@hmn.aphp.fr)

**Secrétariat** : Madame Anne PUEL

E-mail : [anne.puel@hmn.aphp.fr](mailto:anne.puel@hmn.aphp.fr)

Tél secrétariat : 01 49 81 40 35

## **1. Présentation du diplôme d'études spécialisées (DES)**

La santé publique est un champ d'action qui concerne l'amélioration, la protection et la restauration de la santé des individus par des mesures collectives. Celles-ci peuvent concerner l'analyse de l'état de santé des populations, l'organisation du système de santé, la sécurité sanitaire, la conduite de programmes de prévention, l'évaluation des actions de santé publique ou la production de connaissances scientifiques. Il existe, de nos jours, une demande croissante de spécialistes dans ces domaines aussi bien en France qu'à l'étranger, dans le secteur public et privé.

### **Objectif du DES**

L'objectif du DES de santé publique et de médecine sociale est de former des spécialistes de haut niveau, ayant une formation médicale, aptes à prendre en charge les domaines précédents.

### **Contenu**

Il importe d'être rapidement à l'aise avec les méthodes de base des trois principales disciplines de la santé publique (l'économie de la santé, l'épidémiologie clinique et la sociologie de la santé) afin d'être opérationnel dans les stages. C'est la principale difficulté de ce DES, en début d'internat, car les études de médecine ont peu préparé à ces disciplines.

C'est la raison pour laquelle il est très fortement recommandé de s'inscrire rapidement aux enseignements théoriques, en privilégiant l'inscription en M1 du Master de Santé Publique de Paris XI : <http://u569.kb.inserm.fr/MasterSP/> (cliquer sur M1, contact m1-[msp@vjf.inserm.fr](mailto:m1-msp@vjf.inserm.fr)) car il valide la quasi totalité des modules.

Deux demi-journées au cours du stage peuvent être consacrées à la participation aux enseignements théoriques. Il est de règle ensuite d'approfondir une des disciplines de la santé publique dans le cadre d'un master M2 ou autre enseignement de même niveau. La mise en disponibilité est souhaitable pour suivre et réussir les enseignements de niveau M2.

### **Des stages variés**

L'apport le plus important du DES, et qui en fait sa spécificité par rapport aux autres formations en santé publique, c'est l'offre de stages pratiques qui permet de participer à la résolution de problèmes de santé publique et d'apprendre au contact de ses pairs. Les stages

sont regroupés en neuf pôles afin de faciliter la lisibilité lors du choix : recherche en santé publique, initiation aux sciences humaines, santé des populations, administration du système de santé, agences sanitaires, information médicale, recherche clinique, industrie pharmaceutique et santé publique hospitalière (cf. page 14-15). Pour ceux qui souhaitent garder une activité clinique après leur internat, il est possible de s'inscrire dans certains DESC (gériatrie, nutrition, infectieux, etc.) avec l'accord du coordonnateur de la spécialité médicale choisie (cf. page 11).

### **Validation**

La validation du DES, à la fin de l'internat, implique que les 9 modules de base aient été validés (directement ou par équivalence) et qu'au moins quatre semestres aient été effectués dans des stages agréés en santé publique. L'obtention d'un Master M1 voire plutôt d'un niveau M2 dans la discipline de Santé Publique choisie est très fortement recommandée. Devant la commission de validation, l'interne fait état des travaux qu'il a menés pendant ses stages et commente ses publications scientifiques, activités qui témoignent de sa compétence en santé publique.

## **2. L'enseignement de base**

Commun à tous les internes, il a pour objectif l'acquisition de méthodes de base d'étude de la population, des institutions et des interventions. Cet enseignement de base est organisé en 9 modules :

### **MODULE**

### **RESPONSABLE**

<b>*Analyse des Interventions en Santé Publique</b>	Dr Vidal-Trécan
<b>Biostatistique</b>	Pr Chevret
<b>Démographie</b>	Pr Rollet, Mme. Samuel
<b>Droit et Protection Sociale</b>	Pr Bertrand
<b>Economie de la Santé</b>	Pr. Bertrand
<b>Epidémiologie</b>	Pr Meyer
<b>*Informatique Médicale</b>	Pr. Chatellier
<b>Santé et Environnement</b>	Dr Momas
<b>*Sciences Sociales et Santé</b>	Dr Halley des Fontaines

Les modules précédés d'une étoile sont organisés spécifiquement pour les internes du DES de Santé Publique. Les autres doivent être effectués au sein d'enseignement non uniquement réservé aux internes de Santé Publique (cf. pages 12-13).

Il est fortement recommandé de valider la plupart des modules de base au cours des deux premières années d'internat. Cela permet ainsi aux internes de se consacrer à leur formation finalisée dans les meilleures conditions.

Il y a deux possibilités pour valider les modules de base :

- Soit de **préférence** valider les modules en s'inscrivant à un Master M1 de Santé Publique et suivre les enseignements spécifiquement organisés pour les internes pour les modules non validés par le M1.

Par exemple il est recommandé de s'inscrire au Master M1 de Paris 11 intitulé « Méthodes en Santé Publique ». Il faut essayer de valider deux modules par semestre (soit huit modules en deux ans), et valider ensuite le module « Analyse des interventions en santé publique ».

- Soit suivre les enseignements spécifiquement organisés pour les internes (cf. pages 14-15) et s'inscrire en formation complémentaire dans les unités d'enseignement des M1 des Masters de Santé Publique qui donnent l'équivalence (cf. tableau). **L'inscription en formation complémentaire permet d'obtenir une attestation officielle**, ce qui n'est pas le cas pour l'inscription en auditeur libre. **Cette possibilité doit avoir l'accord du coordonnateur** (tél : 01 49 81 40 35).

**Selon le Master les équivalences sont variables** (cf. tableau) :

- Master M1 de santé publique de Paris 11 qui donnera l'équivalence aux 9 modules à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacune des UE donnant l'équivalence des modules
- Master de santé publique M1 à Paris 5 qui validera 5 modules sur 9 (à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacun des modules)
- Master de santé publique M1 à Paris 6 qui validera 4 modules sur 9 (à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacun des modules)
- Master de santé publique M1 de Paris 7 qui validera 5 modules sur 9 (à condition d'avoir obtenu au moins 10 à chacun des modules).

## Tableau des équivalences

Modules de l'enseignement de base validés par les unités d'enseignement (UE)  
des M1 de santé publique

MODULES DU DES A VALIDER	UE validante dans les Masters de Santé Publique*			
	<u>Paris 5</u>	<u>Paris 6</u>	<u>Paris 7</u>	<u>Paris 11</u>
<i>Analyse des interventions</i>	Pas d'UE	Pas d'UE	Pas d'UE	Santé des populations
<i>Biostatistique</i>	Statistique 1 et 2	Biostatistique	Biostatistique	Probabilités et Statistiques <u>ou</u> Biostatistiques
<i>Démographie</i>	Pas d'UE	Pas d'UE	Pas d'UE	Méthodes socio-démographiques
<i>Droit et protection sociale</i>	Bases juridiques et protection sociale	Pas d'UE	Protection sociale	Droit et santé
<i>Economie</i>	Comportements économiques	Prévention, prédiction et économie de la santé	Economie de la santé	Economie de la santé
<i>Epidémiologie</i>	Epidémiologie	Méthode en recherche clinique et épidémiologique	Epidémiologie clinique	Epidémiologie quantitative
<i>Informatique médicale</i>	Pas d'UE	Informatique médicale	Pas d'UE	Traitement de l'information en santé
<i>Santé et environnement</i>	Environnement et santé	Pas d'UE	Pas d'UE	Environnement et santé
<i>Sciences sociales et santé</i>	Pas d'UE	Pas d'UE	Santé-Maladie	Sciences sociales et santé

\* **A condition d'avoir obtenu au moins 10 à l'examen de l'UE correspondante**

### SITES INTERNET :

- Paris 5 : <http://www.univ-paris5.fr>
- Paris 6 : <http://upmc.fr>
- Paris 7 : <http://www.sigu7.jussieu.fr>
- Paris 11 : <http://u569.kb.inserm.fr/MasterSP/> (cliquer sur M1, contact m1-msp@vjf.inserm.fr)
- Cesam : <http://www.cesam.vjf.inserm.fr>

### **3. Parcours d'interne en santé publique**

Quatre types de parcours pendant l'internat peuvent être identifiés.

#### **1- Parcours généraliste en santé publique**

Après avoir validé les 9 modules selon l'une des deux possibilités ci-dessus (chapitre 2), un enseignement finalisé de niveau M2 est recommandé dans une activité de santé publique (observation de la santé, aide à la recherche médicale, éducation pour la santé, évaluation, méthodologies des interventions en santé publique).

#### **2- Parcours spécifique centré sur l'épidémiologie et/ou la biostatistique et/ou la recherche clinique.**

Valider les 9 modules par l'intermédiaire d'un M1 de santé publique et obtenir un Master (M2) épidémiologie, biostatistique, recherche clinique ou génétique statistique.

#### **3- Parcours spécifique centré sur une discipline des sciences humaines et sociales**

- a) Acquérir les bases de cette discipline (économie, sociologie, politique etc.) en suivant des enseignements ad-hoc à l'université, écoles de commerce, Institut d'études politiques, etc. Certaines UE de ces enseignements spécifiques peuvent valider des modules du DES (économie, sociologie, droit notamment) après accord avec le responsable du module.
- b) Valider les modules non obtenus par équivalence (cf. pages 14-15) et suivre un enseignement finalisé de niveau M2 dans la discipline choisie.

#### **4- Avec une composante clinique**

- a) Valider les modules selon l'une des deux possibilités du chapitre 2 et ne faire que quatre stages dans des services agréés en santé publique.
- b) S'inscrire au DESC de la spécialité convoitée et qui accepte des internes de santé publique (prévoir une année d'assistantat en plus pour avoir la spécialité) comme pour la gériatrie, l'infectieux, la nutrition (cf. le bulletin officiel du Ministère de l'Education Nationale, BO n°39 du 28 octobre 2004).

## 4. Informations pratiques

### COORDINATION DU DES

- Professeur Sylvie BASTUJI-GARIN, service de Santé Publique, Hôpital Henri Mondor, 51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil Cedex. .

Courriel : [sylvie.bastuji-garin@hmn.aphp.fr](mailto:sylvie.bastuji-garin@hmn.aphp.fr)

- Secrétariat : Mme Anne PUEL, Hôpital Henri Mondor, 51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil Cedex. Tél : 01 49 81 40 35

Courriel : [anne.puel@hmn.aphp.fr](mailto:anne.puel@hmn.aphp.fr)

**SPI** (association des internes de Santé Publique de la région Ile-de-France)

Adresse courrier : SIHP, 17, rue du Fer à Moulin, 75005 Paris

Courriel : [contact@isp-paris.org](mailto:contact@isp-paris.org)

Site : [www.isp-paris.org](http://www.isp-paris.org)

**CLISP** (Collège de liaison des internes de santé publique)

Site : [www.clisp.fr](http://www.clisp.fr)

### INSCRIPTION AU DES

L'inscription pédagogique se fait, **chaque année**, auprès :

- de sa Faculté d'origine ; si celle-ci est en Province, s'inscrire dans la Faculté du coordonnateur : Faculté de Médecine de Créteil, Madame DECNEUVELE, Tél : 01 49 81 35 05, Courriel : [3eme.cycle.medecine.specialisee@u-pec.fr](mailto:3eme.cycle.medecine.specialisee@u-pec.fr). Il est indispensable de téléphoner (ou courriel) auparavant au secrétariat du coordonnateur pour avoir une autorisation d'inscription
- Et de la secrétaire du coordonnateur, pour entre autres, mettre à jour l'adresse postale : Mme Anne PUEL, Hôpital Henri Mondor, 51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil Cedex. Tél : 01 49 81 40 35, Courriel : [anne.puel@hmn.aphp.fr](mailto:anne.puel@hmn.aphp.fr).

## **FORMATION THEORIQUE**

*Inscription aux modules de base* : suivre les indications fournies dans l'annexe jointe après avoir choisi son parcours (cf.supra).

### *Validation des modules de base :*

Examen : les responsables de module communiquent au coordonnateur les résultats après chaque session. Les internes ayant validé un module par ce mode en sont informés par courrier par le responsable du module.

Equivalence : transmettre au secrétariat du coordonnateur un courrier du responsable de module attestant qu'il donne l'équivalence au vu de l'obtention d'un autre enseignement (Diplôme universitaire, module de Master, autres formations) accompagné de la copie du diplôme.

L'interne doit garder l'attestation de validation de chacun de ses modules, attestation qui a dû lui être remise par l'enseignant responsable du module. Le coordonnateur doit être informé de chaque validation. Lors de la validation du DES, l'interne doit joindre les attestations à son dossier.

## **FORMATION PRATIQUE**

Une enquête semestrielle est faite auprès des responsables de stage permettant de réaliser une fiche présentant le projet du stage pour le semestre suivant. Ces fiches sont collectées par le SPI et diffusées aux internes environ quinze jours avant la date du choix.

Des échanges inter-régions sont possibles pour un semestre, éventuellement renouvelable. Il faut pour cela : une lettre de motivation, l'accord du coordonnateur, de la DRASS et du Doyen de la faculté de la région d'origine, l'accord du coordonnateur de la région d'accueil, l'accord du responsable du lieu de stage désiré.

Adresser en fin de semestre, une copie du certificat de stage au secrétariat du coordonnateur.

## **VALIDATION DU DES**

Deux commissions sont organisées, généralement en octobre et en avril. Une convocation est envoyée à tous les internes 6 semaines avant la date de la commission.



***Inscription à la commission de validation :***

- 1- s'inscrire par écrit auprès du secrétariat du coordonnateur.
- 2- Constituer **2 dossiers reliés en 6 exemplaires** comportant : un curriculum vitae avec l'exposé des titres et travaux, la liste des modules avec le mode de validation et l'année, les stages d'interne effectués et la présentation des travaux qui vous auront été confiés durant le stage, les résumés des différents articles, communications et mémoires présentés durant l'internat, la photocopie des articles publiés. Le modèle de dossier est envoyé lors de la demande d'inscription.

***Passage à la commission de validation*** : évaluation à partir des dossiers fournis et d'un exposé oral de 15 minutes des titres et travaux en Santé Publique et des enseignements complémentaires, suivi d'une discussion avec les membres de la Commission.

***Les internes inscrits en DIS*** : joindre au dossier un mémoire présentant un travail réalisé dans le cadre de l'internat faisant l'objet d'une présentation orale suivie d'une discussion avec les membres de la Commission. Un rapporteur est nommé parmi les membres de la Commission.

**MEMBRES DE LA COMMISSION DE VALIDATION**

- Professeur Joël ANKRI, Centre de Gérontologie, Hôpital Sainte Péline, 49 rue Mirabeau, 75016 Paris. Tél : 01 44 96 32 04
- Professeur Sylvie BASTUJI-GARIN, Santé Publique, Hôpital Henri Mondor, 51 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil Cedex. Tél : 01 49 81 40 35,  
**Présidente**
- Professeur Fabrice CARRAT, INSERM UMR 707, Faculté de Médecine St Antoine, 27 rue de Chaligny 75012 Paris. Tél : 01 44 73 84 58
- Docteur Pierre DURIEUX, INSERM U872 eq20 , Faculté de Médecine Paris Descartes, 15 rue de l'Ecole de Médecine 75006 Paris. Tél : 01 56 09 20 43
- Docteur Jean Philippe JAIS, Groupe Hospitalier Necker-Enfants Malades, Tél : 01 44 49 46 12
- Professeur Laurence MEYER, Service de Santé Publique, Hôpital de Bicêtre, 82 rue du Général Leclerc, 94276 Le Kremlin Bicêtre Cedex. Tél. : 01 45 21 23 34

**LE TITRE DE MEDECIN SPECIALISTE**

Ce titre requiert :

- 1- d'une part la thèse de Docteur en Médecine, qui se soutient en cours ou à la fin de l'internat,
- 2- d'autre part la validation du DES, qui s'obtient de la Commission de Validation à la fin des 8 semestres de l'internat.

**LE TUTORAT**

Afin d'aider les internes à s'orienter en cours de DES, un tuteur leur est proposé. Son rôle est de conseiller l'interne sur les problèmes pédagogiques éventuels et l'aider pour son orientation. Les internes qui souhaitent avoir un tuteur doivent contacter le coordonnateur du DES, qui le choisira en fonction des orientations de l'interne. Il est recommandé de demander un tuteur dès la première année du DES. Pour toutes questions, n'hésitez pas à rencontrer le coordonnateur.

**ACCES AUX DIPLOMES D'ETUDES COMPLEMENTAIRES DE MEDECINE**

	<b>Ouvert au DES</b>	<b>Après accord du coordonnateurs du DESC</b>	<b>Non</b>
Addictologie	Oui	-	-
Allergologie	-	Oui	-
Andrologie	-	Oui	-
Cancérologie	-	Oui	-
Dermatopathologie	-	Oui	-
Foetopathologie	-	Oui	-
Hemobiologie	-	Oui	-
Med. De la reproduction	-	-	Non
Med. légale	-	Oui	-
Med. du sport	-	Oui	-
Med. d'urgence	-	-	Non
Med. Vasculaire	-	Oui	-
Néonatalogie	-	-	Non
Neuropathologie	-	-	Non
Nutrition	-	Oui	-
Pathologies infectieuses	-	Oui	-
Pharmaco clinique	-	Oui	-
Psychiatrie enfant	-	-	Non
Gériatrie	Oui	-	-
Réanimation médicale	-	-	Non
Chirurgie	-	-	Non

**DES SANTE PUBLIQUE MAQUETTE 2010-2011  
ENSEIGNEMENT DE BASE**

<b>MODULE</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>DATES ET LIEU DES COURS</b>	<b>INSCRIPTION</b>
<b>INFORMATIQUE MEDICALE</b>	<p align="center"><b>G. Chatellier</b>  <a href="mailto:gilles.chatellier@egp.aphp.fr">gilles.chatellier@egp.aphp.fr</a>  <a href="mailto:marielle.regal@egp.aphp.fr">marielle.regal@egp.aphp.fr</a></p>	<p align="center">4 demi-journées d'enseignement théorique et pratique            (présence obligatoire) organisées de 14h à 18h, jeudi après-midi,  <i>(dates à définir)</i>            Fac. De Médecine René Descartes Paris 5            15, rue de l'Ecole de Médecine 75270 Paris Cedex 06            Bat. Faculté de Médecine, Salle Ancel - entresol</p>	<p align="center">Contacter le secrétariat            Laboratoire de Santé Publique            et d'Informatique Médicale            Marielle REGAL            ☎ 01 56 09 20 30</p>
<b>EPIDEMIOLOGIE</b>	<p align="center"><b>L. Meyer</b>  <a href="mailto:laurence.meyer@inserm.fr">laurence.meyer@inserm.fr</a></p>	<p align="center">Pas de cours spécifique organisé.            Equivalences avec les UE d'Epidémiologie des masters M1 (<i>cf. tableau</i>)</p>	
<b>BIostatistique</b>	<p align="center"><b>S. Chevret</b>            01 42 49 97 42  <a href="mailto:schevret@chu-stlouis.fr">schevret@chu-stlouis.fr</a></p>	<p align="center">Pas de cours spécifique organisé.            Equivalences avec les UE d'Epidémiologie des masters M1 (<i>cf. tableau</i>)</p>	
<b>DÉMOGRAPHIE</b>	<p align="center"><b>O. Samuel</b>  <a href="mailto:osamuel@free.fr">osamuel@free.fr</a></p>	<p align="center">Pas de cours spécifique organisé.            Equivalence avec l'UE de Démographie du master M1 de Santé Publique de Paris 11.            Pour les internes validant les modules hors master Paris 11 ou étant d'une promotion avant 2006,            possibilité de s'inscrire en formation complémentaire au master P11.            Contacter Anne Puel au 01 49 81 40 35</p>	

MODULE	RESPONSABLE	DATES ET LIEU DES COURS	INSCRIPTION
<b>SCIENCES SOCIALES ET SANTE</b>	<b>V. Halley des Fontaines</b> <a href="mailto:virginie.halley_des_fontaines@upmc.fr">virginie.halley_des_fontaines@upmc.fr</a>	Modalités d'apprentissage : rencontres mensuelles ou bimensuelles de novembre à mai. Participation à des séminaires thématiques, selon orientation tutorale. Lectures critiques avec exposés, recherches documentaires. Validation : continue avec présentation de fiches de lecture & dissertation finale.	<b>Jusqu'au 30 octobre</b> V. Halley des Fontaines <a href="mailto:virginie.halley_des_fontaines@upmc.fr">virginie.halley_des_fontaines@upmc.fr</a>
<b>ECONOMIE DE LA SANTE</b>	<b>D. Bertrand</b> <a href="mailto:veronique.ridolfi@sap.aphp.fr">veronique.ridolfi@sap.aphp.fr</a>	Equivalence avec les UE d'Economie de la Santé des M1 ou validation par le module Economie de la Santé du Pr. Bertrand.	<b>Programme communiqué et inscription</b> Véronique RIDOLFI ☎ 01 40 27 41 13 01 40 05 49 03
<b>DROIT ET PROTECTION SOCIALE</b>	<b>D. Bertrand</b> <a href="mailto:veronique.ridolfi@sap.aphp.fr">veronique.ridolfi@sap.aphp.fr</a>	Equivalence avec les UE d'Economie de la Santé des masters M1 ou validation par le module Economie de la Santé du Pr. Bertrand	<b>Programme communiqué et inscription</b> Véronique RIDOLFI ☎ 01 40 27 41 13 01 40 05 49 03
<b>SANTE ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>I. Momas</b> <a href="mailto:isabelle.momas@univ-paris5.fr">isabelle.momas@univ-paris5.fr</a>	Pas de cours spécifique organisé. Equivalence avec l'UE de Santé et Environnement du master M1 de Santé Publique de Paris 11. Pour les internes validant les modules hors Master Paris XI ou étant d'une promotion avant 2006, possibilité de s'inscrire en formation complémentaire au Master P11. Contacter Anne Puel au 01 49 81 40 35	
<b>ANALYSE DES INTERVENTIONS EN SANTE PUBLIQUE</b>	<b>G. Vidal-Trécan</b> <a href="mailto:gwenaelle.vidal-trecan@univ-paris5.fr">gwenaelle.vidal-trecan@univ-paris5.fr</a>	Une session de 6 demi-journées, de fin novembre à fin mars ( <i>dates à préciser</i> ) Faculté Médecine Paris 5 (site Cochin) 24 rue du Faubourg St-Jacques 75014 Paris	<b>Contacter</b> Alexandra JUTROVIC ☎ 01 58 41 26 36



### COMMISSION DE RÉPARTITION DU 10 SEPTEMBRE 2010

Interna prévu au choix : 59

88 terrains de stage disponibles : 46 (A ou Ap) + 42 D

70 postes budgétés : 46 (A ou Ap) + 24 D

Pole	Financement		
	A : Autofinancé	Postes possibles	
Administration de la santé Postes budgétés: 8(5A ou AP + 3D) sur 10 (5A ou AP + 5D)	A	FEHAP - Hélène Logerot (1 poste(s))	
	Ap	APHP - DRCD - Olivier Chassany (1 poste(s))	
	Ap	DPM - Jean Yves Fagon (3 poste(s))	
	D	ARS (CIRE) - Hubert Isnard (1 poste(s))	
	D	DGOS - Annie PODEUR (1 poste(s))	
	D	DGS - Didier Houssin (1 poste(s))	
	D	DSS - P. Viquant (1 poste(s))	
	D	HCSP - Roger Salomon (1 poste(s))	
	Agences Postes budgétés: 7(2A ou AP + 5D) sur 10 (2A ou AP + 8D)	A	ANSES - G. Lasfargues (1 poste(s))
		Ap	C-Clin - Pascal Astagneau (1 poste(s))
D		AFSSAPS - Anne Castot (1 poste(s))	
D		Agence de Biomédecine - Pascal Fabre (1 poste(s))	
D		DRESS - AM Brocas (1 poste(s))	
D		HAS - F. Meyer (1 poste(s))	
D		INVS - Françoise Weber (3 poste(s))	
D	ORS - Isabelle Grémy (1 poste(s))		



Pole	Financement A : Autofinancé D : DRASS Ap : Ap-HP		Postes possibles
<b>Epidémiologie</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>12(2A ou AP + 10D)</b> <b>sur</b> <b>19 (2A ou AP + 17D)</b>	A	MGEN - Roland Cecchi-Tenerini (1 poste(s)) Unité d'Epidémiologie des Maladies Émergentes - Arnaud Fontanet (1 poste(s))	
	A		
	D	CEPIDC - Eric Jouglu (1 poste(s))	
	D	INED - Emmanuelle Cambois (2 poste(s))	
	D	U550 - Laurent Abel (1 poste(s))	
	D	U557 - Serge Hercberg (1 poste(s))	
	D	U669 - Bruno Falissard (1 poste(s))	
	D	U707 - Guy Thomas (1 poste(s))	
	D	U708 - Christophe Tzourio (1 poste(s))	
	D	U946 - Florence Demenais (1 poste(s))	
	D	U953 - François Goffinet (1 poste(s))	
	D	U970 - Xavier Jouven (1 poste(s))	
	D	U1018 - Denis Hémon (6 poste(s)) <i>E1 – Biostatistique – Pascale Tubert (ex T Moreau, U780)</i> <i>E2 – Epidémiologie reproduction – Jean Bouyer (ex U822)</i> <i>E3 – Epidémiologie des cancers - F de Vathaire (ex U605)</i> <i>E4 – Epidémiologie du VIH – Laurence Meyer (2010)</i> <i>E5 – Epidémiologie respiratoire – Francine Kauffmann (2010)</i> <i>E6 – Environnement et cancers – J Clavel (ex U754)</i> <i>E7 – Santé sexuelle et reproductive – Nathalie Bajos (2010)</i> <i>E8 - Hormones et CV – Pierre Yves Scarabin (2010)</i> <i>E9 - Nutrition, hormones – F Clavel-Chapelon (ex EA4045)</i> <i>E10 – Diabète, obésité, rein – Marie-Aline Charles (2010)</i> <i>E11 – Déterminants professionnels et sociaux de santé - F Lert (ex U687)</i>	
<b>Industrie Pharmaceutique</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>5 sur 5</b>	A	Creativ-ceutical - Mondher Toumi (1 poste(s))	
	A	Lilly - Jonathan Pentel (1 poste(s))	
	A	Lundbeck - Delphine Saragoussi (1 poste(s))	
	A	Sanofi - Laurent AUCLERT (1 poste(s))	
	A	Sanofi - Epidémiologie - Robert Olivares (1 poste(s))	
<b>Information médicale</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>4 sur 4</b>	A	EPS Maison Blanche - Michel Caire (1 poste(s))	
	A	Générale de santé - Frédéric Rey (1 poste(s))	
	Ap	A. Paré - Biostatistique - Philippe AEGERTER (1 poste(s))	
	Ap	HEGP - Pr Degoulet (1 poste(s))	



Pole	Financement	
	A : Autofinancé	Postes possibles
<b>Population et pathologies</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>7(4A ou AP + 3D)</b> <b>sur</b> <b>10 (4A ou AP + 6D)</b>	A	CG93 - Dr Michèle VINCENTI-DELMAS (1 poste(s))
	A	Résau ASDES - PP - Christian Hervé (1 poste(s))
	Ap	HAD - Marc BRODIN (1 poste(s))
	Ap	Mondor - CEPI - I. Durand-Zaleski - E. Girou (1 poste(s))
	D	Agence de médecine préventive - Philippe Stoeckel (1 poste(s))
	D	COMEDE - Pascal Revault (1 poste(s))
	D	IRD - Michel Cot (1 poste(s))
	D	Laboratoire Santé Vieillessement - Joël Ankri (1 poste(s))
	D	MDM - Fauvel (1 poste(s))
	D	PMI - Jeanine Cuesta (1 poste(s))
<b>Recherche Clinique</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>12 sur 12</b>	A	Curie - Bernard Asselain (1 poste(s))
	A	IGR - Ellen Benhamou (1 poste(s))
	Ap	Bichat - Florence Tubach (1 poste(s))
	Ap	Cochin - Recherche Clinique - Joel Coste (1 poste(s)) (Attention: seulement 2 poste(s) disponible pour Cochin - Recherche Clinique, Cochin - Qualité, Centre d'éthique clinique.)
	Ap	Mondor - I. Durand-Zaleski - S. Bastuji-Garin (1 poste(s))
	Ap	Necker - Paul Landais (1 poste(s))
	Ap	Pitié - Alain Mallet (1 poste(s))
	Ap	Robert Debré - Corinne Alberti (1 poste(s))
	Ap	Saint Louis - Sylvie Chevret (1 poste(s))
	Ap	URC Cochin - Jean-Marc Tréluyer (1 poste(s))
Ap	URC Eco - I. Durand-Zaleski - K. Chevreul (1 poste(s))	
Ap	URC Hôtel Dieu - Philippe Ravaud (1 poste(s))	
<b>Santé publique hospitalière</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>8 sur 8</b>	Ap	Avicenne - Alain Venot (1 poste(s))
	Ap	Bicêtre - Laurence Meyer (2 poste(s))
	Ap	Cochin - Qualité - Gwenaëlle VIDAL TRECAN (1 poste(s)) (Attention: seulement 2 poste(s) disponible pour Cochin - Recherche Clinique, Cochin - Qualité, Centre d'éthique clinique.)
	Ap	Lariboisière - Christophe Segouin (1 poste(s))
	Ap	Pitié - Baumelou - Alain Baumelou (1 poste(s))
	Ap	Saint Antoine - Alain-Jacques Valleron (1 poste(s))
	Ap	Tenon - Gérard Breart (1 poste(s))





Pole	Financement	
	<b>A :</b> <b>Autofinancé</b> <b>D : DRASS</b> <b>Ap : Ap-HP</b>	<b>Postes possibles</b>
<b>Sciences Humaines et Sociales</b> <b>Postes budgétés:</b> <b>8(5A ou AP + 3D)</b> <b>sur</b> <b>11 (5A ou AP + 6D)</b>	A Ap Ap A	Réseau ASDES - SHS - Christian Hervé (1 poste(s)) Centre d'éthique clinique - Véronique Fournier (1 poste(s)) (Attention: seulement 2 poste(s) disponible pour Cochin - Recherche Clinique, Cochin - Qualité, Centre d'éthique clinique.) Espace éthique - Emmanuel Hirsch (1 poste(s)) IRDES - Yann Bourgueil (2 poste(s))
	D D D D D D	CERMES - Martine Bungener (1 poste(s)) CRIPS - N Athéa (1 poste(s)) EHESS - Didier Fassin (1 poste(s)) Epicentre - Dr Emmanuel Baron (1 poste(s)) INPES - Bernard Basset (1 poste(s)) UPRES - J.F d IVERNOIS (1 poste(s))

# La formation en santé publique

## Un domaine en mutation

### 17 Les formations en santé publique

Les différentes formations en santé publique sont dispensées à l'École nationale de santé publique et dans les différents cursus universitaires. Elles souffrent d'un manque de visibilité et de coordination.

#### 17 L'offre actuelle de formation en santé publique en France

*Emmanuelle Sarlon*

#### 23 Quelques pôles structurés de formation et de recherche en santé publique

*Bernard Cassou*

23 École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-université  
*Serge Briançon*

24 École doctorale 420 « Santé publique Paris 11-Paris 5 »  
*Denis Hémon*

25 L'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED)  
*Louis Rachid Salmi*

26 Le Pôle d'enseignement et de recherche en santé publique de Toulouse  
*Alain Grand*

27 École doctorale 393 « Santé publique : épidémiologie et sciences de l'information biomédicale »  
*Alain Jacques Valleron*

28 L'École nationale de la santé publique à la veille de la grande transformation  
*Alain Jourdain, François-Xavier Schweyer*

33 Formations en santé publique : une situation à l'étranger  
*Christophe Segouin, Pierre-Henri Bréchat, Dominique Bertrand*

Le champ de la santé publique fait appel à de nombreux métiers et il est difficile de recenser l'offre de formation, dispersée géographiquement. Ce dossier tente de décrire les différentes filières de formation existantes (professionnelles, universitaires) puis présente les projets de réorganisation de cette offre.



dossier coordonné par **Bernard Cassou**

p. **15**

### 38 La réforme : mettre en réseau les compétences

La création d'une École des hautes études en santé publique, pilier de la réforme en cours, vise à mettre en réseau les compétences au niveau de la formation et de la recherche.

#### 38 Les besoins de formation en santé publique et leurs évolutions

*Alfred Spira*

#### 42 Construire l'École des hautes études en santé publique

*Jacques Hardy*

#### 48 Aspher : vers une accréditation européenne des formations en santé publique?

*Thierry Louvet*

#### 49 État actuel et perspectives de la formation universitaire en santé publique en France

*Jean-Louis Salomez, Catherine Quantin*

### 51 tribunes

51 Réflexion sur la formation des médecins en santé publique, treize ans plus tard  
*René Demeulemeester, Michel Dépinoy*

53 Pourquoi est-il si difficile de greffer l'enseignement de la santé publique sur notre système de santé?  
*François Grémy*

56 L'Ispep : bilan de dix-sept ans d'activité d'un pionnier  
*Roger Salamon*

59 Recherche et formation en santé publique : des liens à renforcer  
*Gérard Bréart*

61 Formation des médecins territoriaux : création d'un pôle de compétences en santé  
*Pierre Micheletti*

63 Place et rôle de la formation en santé publique dans les réformes du système de santé  
*Jean de Kervasdoué*

Suppl.  
N° 1  
Janvier-Février  
2007

REÇU LE  
13 MARS 2007  
AGEPS  
DOCUMENTATION

# Santé publique

## Sommaire

Éditorial ..... 55

### Évolution des fonctions, des métiers et des pratiques en santé publique

Les fonctions essentielles de santé publique : histoire, définition et applications possibles ..... 59  
*J. Pommier, O. Grimaud*

Activité, tâche, poste, métier, profession : quelques pistes de clarification et de réflexion ..... 515  
*C. Tourmen*

Dimensions territoriales des politiques de santé publique et influences sur les métiers ..... 521  
*F. Jabot, P. Loncle*

Médecins, pharmaciens, ingénieurs. Les corps techniques de l'État en santé publique ..... 537  
*F.-X. Schweyer*

Les médecins spécialistes de santé publique ..... 553  
*A. Bérard*

Le médecin territorial, un maillon essentiel entre population et responsables de politiques de santé ..... 561  
*A. Riffaud, E. Coulouma*

Les métiers en éducation pour la santé ..... 565  
*J.-L. Véret*

Les fonctions de coordination dans le champ de la santé ..... 573  
*R. Aubry*

Regard sur les fonctions en jeu dans le projet local de santé publique ..... 579  
*A. Gueniffey*

### Enjeux des formations et des enseignements en santé publique

Deux ou trois rêves à propos d'une école de santé publique pour la France ..... 589  
*J.-A. Bury*

Transferts Nord-Sud et adéquation des apprentissages professionnels ..... 597  
*F. Canonne*

Produire de l'expertise française en appui à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement du secteur de la santé ..... S107  
*D. Kerouedan, C. Bailly, H. Dubois, M. Marquis, J.-F. Schemann*

Impacts linguistiques et culturels des formations transnationales en santé publique ..... S117  
*J. Pommier, W. Sherlaw, F. Jabot*

Formation médicale continue, évaluation et amélioration des pratiques professionnelles, enjeux et mise en œuvre pour les médecins salariés non hospitaliers ..... S123  
*D. Renoult*

Apprendre à décider : l'*Evidence Based Public Health* ..... S135  
*V. Halley des Fontaines, F. Alla*

Les processus d'innovation dans les formations de santé publique et la stimulation des compétences professionnelles ..... S139  
*V. Halley des Fontaines*

De la formation en santé publique à la pratique professionnelle : association étudiante et partage d'expériences ..... S143  
*E. de Saint Pol, L. Germain, G. Heyraud, ASPRO SANTÉ*

La formation en santé publique : osons la différence ! ..... S149  
*F. Baudier*

Formations en santé publique ..... S153